



Compte Rendu De la réunion de bureau Du 10 décembre 2020

Présents : Denis SOTTER, Dominique LESENNE, Philippe HILLAIRET, Jacques SAVEL, Jean-Marc GUEHO, Jean-Pierre COTTON, Jean-Michel FLOCH, Philippe KRAFT, Renaud LEMOULANT, Hervé DELANNOY, Cécile DELANNOY, Daniel MURAIL

Excusés : Hervé ROUXEL, Philippe PERON, Daniel JEANNEAU

ORDRE du JOUR RÉUNION BUREAU:

- Entretien
- Bilan financier
- Questions Diverses

Etant donné les conditions sanitaires actuelles, cette réunion s'est déroulée en visio-conférence.

ENTRETIEN:

Nous étions en litige avec le vendeur de STERGANN concernant l'AIS sur la VHF. A ce jour, nous n'avons aucune nouvelle, pas de réponse au téléphone et retour de la lettre recommandée envoyée par nos soins.

Pour rappel, l'AIS (Automatic Identification System) est un système qui permet soit d'émettre, soit de recevoir, soit les deux, la position d'un bateau.

Un récepteur permet de voir les bateaux qui émettent sur le lecteur de carte, ou sur un autre support informatique. Un émetteur permet d'être vu par les bateaux équipés d'un récepteur. Tous les cargos et autres bateaux de commerce en sont équipés et cet équipement de sécurité sert à éviter des collisions, notamment sur les routes maritimes, à fort trafic. Nous avons donc entrepris de nous occuper nous-mêmes de ce problème. Des échanges entre président, trésorier, responsable de l'entretien et adhérents compétents sur ce sujet, se sont conclus sur les options suivantes :

- 1 - Ne rien faire.
- 2 - Changer notre VHF actuelle et la remplacer par une VHF avec AIS récepteur.
Coût environ 680€ pour une VHF Raymarine 73
- 3 - Garder notre VHF actuelle et ajouter un module AIS émetteur/récepteur.
Coût environ 870€ pour un Raymarine AIS 700

Nous avons donc décidé d'investir dans le module émetteur/récepteur Raymarine AIS 700. Nous ferons nous-même l'installation du matériel. Une fiche explicative accompagnera l'usage de cet appareil.

D'autre part, d'autres achats ont été effectués : chaise de mât, pare-battage,...

Nous avons toujours des travaux en cours sur le bateau. Etant donné que nous pourrions retourner à bord à partir du 15/12/20 (YES !!!), ces différents travaux pourront être terminés dans les prochains jours. Si certains d'entre vous veulent participer à l'entretien, vous pouvez contacter le responsable de l'entretien, J.P.COTTON au 06.86.38.93.73

Nous envisageons aussi de mettre le bateau au sec pour le carénage courant janvier ou février. Nous vous informerons des dates exactes de cette opération dans un prochain courrier.

J.P.COTTON va prendre contact avec un professionnel pour l'entretien du moteur.

BILAN FINANCIER :

J.M. GUEHO nous présente un compte-rendu financier avec une prévision pour 2021.

Nous avons actuellement en caisse environ 11 500€.

144 « parts » ont été souscrites par 31 adhérents pour l'achat de STERGANN soit 72000€

82 « parts » ont été utilisées

62 « parts » n'ont pas été utilisées

14 souscripteurs ont fait valoir la réduction de toutes leurs parts

2 souscripteurs n'ont pas utilisé la totalité de leur réduction

15 souscripteurs n'ont pas utilisé de réduction

J.M.GUEHO envisage une prévision de dépenses « obligatoires » pour 2021 comme suit :

Port LA TURBALLE 2000€

Assurances 900€

Droit de navigation 160€

Dépenses courantes 2000€

Réserves 1500€

Maison de la mer 120€

Au regard de ces comptes, nous devrions rembourser 10 « parts » soit 5000€, à savoir 9 parts à l'adhérent ayant investi le plus grand nombre de « parts » et 1 « part » au suivant dans l'ordre du nombre de « parts ».

QUESTIONS DIVERSES :

Nous attendons le document officiel de la préfecture maritime pour pouvoir organiser éventuellement des sorties en fin d'année.

Etant donnée la situation, nous envisageons de reporter notre assemblée générale au 2ème jeudi de février, le 11/02/2021. A confirmer.

**SOUS RÉSERVE QUE CELA SOIT POSSIBLE,
LA PROCHAINE RÉUNION DE BUREAU AURA LIEU
LE JEUDI 14/01/2021 à 19H30 à LA MAISON DE LA MER**

Et n'oubliez pas de visiter régulièrement notre site web

<https://ccan-voile-44.fr>

Ainsi que notre compte Facebook : ccannantes44